Département de l'Aude Arrondissement de Narbonne **Délibération n° D2025-04-14-16** Conseillers municipaux en exercice : 14 Convocation en date du 02/04/2025	**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE** LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ **Commune de SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE** Conseil Municipal du 14-04-2025 Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Xavier DE VOLONTAT, Maire.** **Présents :** BENSEN Christian, BONNERY Patrick, CLAYRAC Georges, CROS Francette, CROUSILLAC Pascal, DAYER Christine, DE VOLONTAT Xavier, FABRE Eric, LABADIE Pierre, RAMONE Jean-Luc **Absents :** POUS Joël, VIDAL Mathilde. **Empêchés :** CASSIGNAC Fabien, CHORTO Christiane. **Procurations :** CHORTO Christiane à DAYER Christine. **Secrétaire de séance :** DAYER Christine.

OBJET : **Affectation du résultat de l'exercice 2024, budget eau et assainissement – M49.**

Constatant que le CFU fait apparaître un résultat d'exploitation comme suit :
Reports :
Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieur : 105 914,68 euros
Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieur : 253 988,84 euros
Soldes d'exécution :
Un solde d'exécution (excédent) en section d'Investissement de : 32 665,15 euros
Un solde d'exécution (déficit) en section de Fonctionnement de : -130 375,49 euros
Restes à réaliser :
Dépenses : 0,00
Recettes : 0,00
Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve pour assurer le financement de la fonction d'investissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et celui de Monsieur Patrick BONNERY, 4ème adjoint, et après en avoir délibéré,
Décide d'affecter le résultat de clôture du compte financier unique 2024, comme suit :
Besoin net de la section d'investissement : 0,00 euros
Compte 1068 : Réserves. Excédent de fonctionnement capitalisé : 0,00 euros
Compte 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté : 123 613,35 euros.
Compte 001 : Excédent de résultat d'investissement reporté : 138 579,83 euros.

2025/16

Pour : 11 **Contre : 0** **Abstention : 0**

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication. Pour extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance,
Christine DAYER

Le Maire,
Xavier DE VOLONTAT

Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le 16 AVR. 2025
ID : 011-211103510-20250414-D2025_04_14_14-BF